



Comité interministériel pour la coopération au développement Compte-rendu de la réunion du 7 février 2020

Base légale:

- Loi du 9 mai 2012 modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement.
- Règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixant la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement.

Liste de présence:

Délégués

Patrick HEMMER	Ministère d'Etat	Présent
Claude FABER	Ministère d'Etat	Excusé
Daniel DA CRUZ	Ministère de l'Economie	Excusé
Vincent HIEFF	Ministère de l'Economie	Présent
Noémie MAROCHI_FEYDER	Ministère de la Santé	Excusée
Claire ANGELSBURG	Ministère de la Santé	Excusée
Dina RAMCILOVIC	Ministère de la Justice	Excusée
Tom HANSEN	Ministère de la Justice	Excusé
Thomas BARBANCEY	MAEE	Présent
Alain BLISS	MAEE / Direction de l'Immigration et de l'Asile	Excusé
Christine HERZEELE	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Excusée
Pierre TREINEN	Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural	Excusé
Nathalie WEBER	Ministère de la Sécurité sociale	Excusée
Pascale SPELTZ	Ministère de la Sécurité sociale	Excusée
Isabelle WELTER	Ministère de la Sécurité intérieure	Excusée
Hannah ATKINSON	Ministère de la Sécurité intérieure	Excusée
Tom KÖLLER	MAEE / Direction de la Défense	Excusé
Roland REILAND	MAEE / Direction de la Défense	Présent
Gilbert SCHMIT	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	
Christian GINTER	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	

Georges HEINEN	Ministère des Finances	Excusé
Miguel MARQUES	Ministère des Finances	Présent
Raymond BAUSCH	Ministère des Finances – IGF	Présent
Fabien SIMON	Ministère des Finances – IGF	Excusé
Carlo HASTERT	Ministère des Sports	Excusé
Maggy HÜSSLEIN	Ministère des Sports	
Nadine WELTER	Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire	
Romain MARTIN	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Excusé
Léon DIEDERICH	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	
Alex FOLSCHEID	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	
Claude SEVENIG	Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	Présente
Gilles ROD	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	Présent
Emma WALDRON	Ministère de la Famille, de l'Intégration et de la Grande Région	Excusée
Marguy KOHNEN	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Présente
Georges GEHL	Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable	Excusé
Bob GENGLER	Ministère de la Fonction publique	
Romain SCHLIM	Ministère de la Fonction publique	
Carlos GUEDES	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire	
Frederick-Christoph RICHTERS	Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du Territoire	
Manuel TONNAR	MAEE / Direction de la Coopération et de l'Action Humanitaire	Présent
Christophe SCHILTZ	MAEE / Direction de la Coopération et de l'Action Humanitaire	Présent
Nicolas PIERRE	MAEE / Direction de la Coopération et de l'Action Humanitaire	Présent
Barbara ZECHES	Ministère de la Culture	Présente
Patricia VILAR	Ministère de l'Intérieur	Excusée
Pol HENROTTE	Ministère de l'Intérieur	Présent
Ralph KASS	Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes	Excusé
Isabelle SCHROEDER	Ministère de l'Egalité entre les femmes et les hommes	Excusée
Daniel DA CRUZ	Ministère du Tourisme	Excusé
Vincent HIEFF	Ministère des Classes moyennes	Présent
Daniel DA CRUZ	Ministère des Classes moyennes	Excusé
Jeannette MÜLLER	Ministère de la Protection des consommateurs	Présente
Nadia DJEBBAR	Ministère de la Protection des consommateurs	Excusée

Autres participants

Raymond WEBER	Cercle des ONGD	Présent
Charlotte HELMINGER	MAEE / Direction de la Coopération et de l'Action Humanitaire	Présent
Anika BRÜCK	MAEE / Direction de la Coopération et de l'Action Humanitaire	Présente

Agenda

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2019
- 3) Briefing sur les activités phares récentes de la Coopération luxembourgeoise:
 - Passation de pouvoirs - ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire
 - Digital for Development (D4D)
 - Approche pangouvernementale - Cabo Verde
 - Lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels - Charte SEAH
- 4) Echanges et définition du programme de travail 2020 du CID
- 5) Divers

1) Approbation de l'ordre du jour

Les délégués présents approuvent l'ordre du jour.

2) Approbation du compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2020

Le compte-rendu de la réunion du CID du 6 décembre est repartagé avec les membres du CID pour éventuelles observations additionnelles à soumettre par voie de courriel d'ici le 21 février 2020.

3) Briefing sur les activités phares récentes de la Coopération luxembourgeoise :

- *Passation de pouvoirs - ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire*

Manuel Tonnar, président du CID, revient sur la passation des pouvoirs, le 5 février 2020, lors de laquelle les fonctions ministérielles de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire sont passées des mains de Paulette Lenert à celles de Franz Fayot. Il informe les membres du CID que des ajustements ont été opérés sur le plan de [l'organigramme](#) de la Direction de la Coopération au développement et de

l'Action humanitaire dont la prise de fonction de Christophe Schiltz en tant que Coordinateur général de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire.

- *Digital for Development (D4D)*

Charlotte Helminger, responsable thématique « Digital for Development » au sein de la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire dresse l'état des lieux de l'implication de la Coopération luxembourgeoise dans le domaine du numérique au service du développement. En guise d'introduction, elle rappelle que la Stratégie générale de la Coopération luxembourgeoise (2018) met un accent particulier sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des données (data) au service du développement et revient. Elle mentionne les principaux engagements et initiatives pris et en cours d'élaboration dans ce domaine depuis 2019, tant sur le plan national que sur celui de l'Union européenne (U.E.) :

- La co-signature par le Luxembourg, en mai 2019, d'une lettre conjointe adressée, à la HRVP Mogherini et au Commissaire Mimica, rappelant la nécessité d'accorder au D4D une place importante dans le cadre du nouveau Cadre financier pluriannuel de l'U.E. (CFP, 2021-2027) ;
- La participation du Luxembourg, ensemble avec l'Allemagne, la Belgique, l'Estonie et la France, dans la mise en place d'un D4D Hub à Bruxelles dont l'objectif sera de stimuler la transformation numérique dans les pays partenaires de l'U.E. à travers, notamment, la facilitation de partenariats entre acteurs publics et privés européens ;
- L'adhésion formelle du Luxembourg, en décembre 2019, aux [9 Principes pour le développement numérique](#) et l'organisation prévue d'un atelier de travail au cours du premier semestre 2020 sur l'intégration de ces principes tout au long de la gestion de projets. Au-delà des acteurs « classiques » de la Coopération luxembourgeoise, il est proposé d'inviter également les autres départements ministériels potentiellement intéressés ;
- Le renforcement prévu de l'expertise interne de la Coopération luxembourgeoise dans le numérique à travers Lux-Development ;
- La digitalisation du département avec, entre autres, la mise en place d'un système d'information et d'une base de données intégrés permettant de mieux saisir, suivre et piloter en temps réel l'envergure et les impacts de l'engagement de la Coopération luxembourgeoise dans tous les domaines clés ;
- Le lancement d'un groupe de travail interministériel sur le Digital4Development (D4D) dont la finalité est la mise en place d'un cadre d'échange régulier entre acteurs (publics) du numérique au Luxembourg. A l'occasion de cette première rencontre un état des lieux des activités de la Coopération luxembourgeoise dans le domaine du D4D a été présenté et un tour d'horizon a été fait sur les principales initiatives numériques en cours dans les autres départements ministériels. D'une manière générale, les participants ont signalé leur intérêt à contribuer, dans la limite de leurs compétences respectives, aux réflexions menées autour de la mise en place d'une approche cohérente en matière de D4D.

En partenariat étroit avec les institutions internationales et les acteurs issus de la société civile, du secteur privé et du monde académique et de la recherche luxembourgeois, Mme Helminger précise que le ministère met actuellement en œuvre plus de 40 projets avec des composantes numériques spécifiques,

et ceci avec un focus prioritaire sur l’Afrique. À ce portefeuille d’investissement courant de plus de 60 millions euros s’ajoute chaque année une contribution de 4 millions d’euros au projet phare de la Coopération luxembourgeoise, *emergency.lu*. Ces initiatives couvrent des domaines d’intervention aussi divers que la modernisation de l’administration publique, la finance inclusive et la protection des consommateurs, les infrastructures et la télécommunication, la cyber sécurité, la télémédecine, le développement d’entreprises ou encore la fintech.

- *Approche pangouvernementale - Cabo Verde*

Le président du CID revient sur l’état d’avancement des travaux de formulation en cours d’une approche pangouvernementale, par la Coopération luxembourgeoise, avec la République du Cabo Verde. Il rappelle dans ce contexte qu’il est prévu d’élaborer un Programme indicatif de Coopération (PIC) pluriannuel de nouvelle génération qui intégrera pour la première fois des contributions financières luxembourgeoises issues tant du Fonds de la Coopération que du Fonds Climat et Energie. Le document qui sera intitulé PIC « Développement – Climat – Energie » associera le ministère des Affaires étrangères et européennes, le ministère de l’Environnement, du Climat et du Développement durable et le ministère de l’Energie et de l’Aménagement du territoire et portera sur la période de 2021 à 2025. Ce concept innovant d’approche-pays, vise à assurer une meilleure cohérence des politiques publiques luxembourgeoises et une synergie renforcée entre les actions de coopération au développement et d’autres domaines de politique afin d’améliorer l’impact d’ensemble de l’investissement luxembourgeois au Cabo Verde. Il est prévu d’introduire ce concept, selon une démarche progressive et flexible, dans tous les pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

Le président informe les délégués qu’il est prévu dans ce contexte une visite ministérielle conjointe au Cabo Verde, du 15 au 18 février, qui constituera la première visite de travail de Franz Fayot en tant que nouveau ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire dans un pays partenaire de la Coopération luxembourgeoise. Carole Dieschbourg, ministre de l’Environnement, du Climat et du Développement durable, et Claude Turmes, ministre de l’Énergie et de l’Aménagement du territoire se joindront à la visite de travail qui aura comme objectif principal d’approfondir les échanges avec les contreparties capverdiennes sur les domaines prioritaires de coopération à cibler dans le cadre de la mise en œuvre de la future approche-pays.

- *Lutte contre le harcèlement, l’exploitation et les abus sexuels –Charte SEAH*

Anika Brück, responsable thématique « Genre » au sein de la Direction de la Coopération au développement et de l’Action humanitaire présente les principales réflexions et travaux en cours au sein de la Coopération luxembourgeoise dans le domaine de la lutte contre le harcèlement, l’exploitation et les abus sexuels, et plus particulièrement en lien avec le soutien du Luxembourg aux ONGs. Elle précise que depuis le « *Safeguarding Summit* » de Londres, en octobre 2018, lors duquel le Luxembourg a fait partie des 22 donateurs à signer un ensemble de 22 engagements. En référence aux recommandations du Comité d’Aide au Développement de l’OCDE concernant les cas liés à l’exploitation, à l’abus et au harcèlement (SEAH) dans les domaines de la coopération au développement et de l’action humanitaire, le ministère s’est engagé à appuyer le Cercle des ONGD au Luxembourg dans l’élaboration d’une Charte

portant sur la prévention et la lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels qui a été adoptée en décembre 2019.

Elle rappelle que l'adhésion à la Charte par les ONGs subventionnées par la Coopération luxembourgeoise est obligatoire depuis janvier 2020 afin de continuer à bénéficier de cofinancements et que cette adhésion constituera désormais une précondition pour pouvoir solliciter l'agrément auprès du MAEE/Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire. Dans ce contexte, chaque ONG est responsable de la mise en œuvre de la Charte et doit désigner deux personnes de référence qui suivront des formations spécifiques proposées dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte. Par ailleurs, les stipulations essentielles relatives à la Charte sont à intégrer dans les conventions à signer par les partenaires des ONGD qui, à leur tour, sont dans l'obligation de s'y conformer. Mme Brück poursuit son intervention en indiquant qu'il existe deux types de formation prévues donnant droit à une certification : (i) des formations en ligne et (ii) des formations ou ateliers thématiques qui seront organisés par le Cercle des ONG.

Le président intervient en rappelant que le MAEE applique une politique de « tolérance zéro » à l'égard de la violence sexuelle et basée sur le genre et applique ces principes dans toutes ses relations avec des entités de développement et d'action humanitaire bi- et multilatérales. Cette politique s'applique également au personnel du MAEE.

4) Echanges et définition du programme de travail 2020 du CID

Le président présente aux délégués la proposition de plan de travail du CID pour l'année 2020 qui comporte d'une part des « thématiques générales » et d'autre part des sujets relatifs à la « cohérence des politiques pour le développement ». Il précise que les départements pourront, en fonction de l'évolution de l'actualité, proposer des sujets additionnels en cours d'année. Il rappelle que la dernière réunion de travail de l'année sera, comme c'était le cas au cours des années précédentes, facilitée par le Cercle de Coopération des ONG de développement. La proposition au titre de l'année 2020 se décline comme suit :

- **Thématiques générales**
- L'approche de la Coopération luxembourgeoise en matière de :
 - Egalité et équité du genre /lutte contre le harcèlement, l'exploitation et les abus sexuels.
 - Recherche & Développement.
 - Digital for Development (D4D).
 - Approche pangouvernementale.
- Présentation par le European Centre for Development Policy Management (ECPDM) sur un sujet/thème à déterminer, dont :

- Accords de Partenariat économique (APE) ; future architecture pour le développement de l’UE ; étude « shrinking space of civil society ».
 - La Finance durable au service du développement : Etat des lieux de la situation au Luxembourg et mise en perspective des opportunités et défis.
 - Center for Global Development Policy (CDG) : Présentation du nouveau “Commitment for Development Index” (co-financé par LU) et implication sur le positionnement de LU.
 - Volet international du Plan national de développement durable (PNDD) : coordination, mise en œuvre et suivi.
- **Cohérence des politiques pour le développement**
 - OCDE/CAD : Présentation du nouvel outil sur la cohérence des politiques pour le développement durable (PCSD Toolkit) et application pratique/auto-évaluation du dispositif en place au Luxembourg [Réunion[s] conjointe[s] CID-CIDD – 1, voire 2 sessions].
 - Session spéciale « Cohérence des politiques » dédiée au Cercle de Coopération des organisations non-gouvernementales de développement du Luxembourg.

Raymond Weber (représentant du Cercle des ONGD), précise que le Cercle fournira prochainement des détails sur le contenu envisagé pour la dernière session de l’année du CID. Il indique par ailleurs que les ONGs pourraient intervenir lors de la session envisagée avec ECDPM portant sur les APE afin de présenter le point de vue de la société civile et d’apporter une appréciation sur la participation du secteur privé aux efforts de coopération au développement.

Les délégués adoptent la proposition de programme du CID au titre de l’année 2020 et arrêtent le calendrier annuel suivant des réunions du Comité (proposé lors de la réunion du CID du 6 décembre 2019):

- vendredi, 7 février	- vendredi, 3 juillet
- vendredi, 27 mars	- vendredi, 9 octobre
- vendredi, 8 mai	- vendredi, 27 novembre

5) Divers

- Roland Reiland (MAEE) informe les délégués que le Luxembourg procédera au lancement du « [World Climate and Security Report 2020](#) », le matin du 14 février dans les locaux du ministère de la Mobilité et des Transports publics. Le lancement sera suivi l’après-midi d’une présentation du rapport à la Chambre des députés devant les membres de trois commissions parlementaires (Affaires étrangères, Défense et Environnement) ainsi qu’à la presse luxembourgeoise. Il précise que les délégués du CID sont invités à prendre part au lancement et qu’une invitation à cet égard sera diffusée par le secrétariat du CID. Il indique en outre que le contenu du rapport pourrait faire

l'objet d'une présentation au CID étant donné que l'impact du changement climatique sur la sécurité humaine dans le monde est un sujet qui touche directement à la cohérence des politiques. Le « World Climate and Security Report 2020 » est une étude publiée par l'International Military Council on Climate and Security (IMCCS), et menée conjointement par plusieurs centres de recherches internationaux (The Center for Climate and Security; Council on Strategic Risks; Clingendael Institute; l'IRIS et The Hague Centre for Strategic Studies) sur l'impact et les risques sécuritaires liés au changement climatique.

- La Coopération luxembourgeoise vient de lancer un compte sur l'application *Instagram* qui est accessible sous : [@lux.aid](https://www.instagram.com/lux.aid).
- La prochaine réunion du CID se tiendra le vendredi, 27 mars 2020.
